



*Ambert*

*Communiquer est un don naturel; cultivons-le !*

n°20

Chères Ambertoises, chers Ambertois,

Nous avons placé l'année 2018 sous le signe des anniversaires. Avec le 20<sup>e</sup> numéro, votre Comm'Ambert fête ses 4 ans : vous y retrouverez les infos pratiques concernant les règles en vigueur pour le brûlage des déchets végétaux ménagers ainsi que pour les chantiers d'exploitation forestière. Vous saurez tout sur le renouvellement du Conseil des Jeunes de la Ville d'Ambert, sur les rendez-vous à ne pas manquer : le Forum Jobs d'été, le salon des vins, Ambert côté jardin qui fête ses 10 ans. (Bel anniversaire !)

Nous avons souhaité faire un focus sur la démarche initiée par la Communauté de communes Ambert Livradois Forez, démarche qui consiste à mettre à l'honneur les forces vives de la société civile qui croient en ce territoire en y développant des initiatives locales pleines d'énergie positive. Vive les Pep's ! N'est pas Pep's qui veut...

Enfin, il me semble important de vous informer sur la gestion de notre commune. Le 16 mars dernier, le conseil municipal a voté le budget ; c'est un moment essentiel qui détermine les axes de notre action. Nous aussi, nous faisons le pari sur l'avenir :

- **0% d'augmentation du taux d'imposition**, contrairement à d'autres collectivités
- **Budget Fonctionnement en baisse de 2,85% :**  
Oui il faut faire des économies au niveau des charges à caractère général. Tout en suivant de près les recettes (paiements des loyers par exemple)  
Oui il faut faire des économies au niveau de la masse salariale. Tout en maintenant le niveau de services malgré la défection de l'État.
- **400 000 euros d'investissements supplémentaires**, grâce à une bonne gestion au quotidien.

La feuille de route est claire, connue de tous, élus, agents territoriaux, habitants. Maintenir une situation financière saine et pérenne et poursuivre une politique d'investissements en centre-ville, en direction des publics fragiles, en favorisant l'économie de proximité, la culture et tous les domaines de compétences de notre commune.

« I have a dream... Je rêve qu'un jour toute la vallée sera relevée... »

Debout les Pep's !

Myriam Fougère,  
Maire d'Ambert, Conseillère Régionale

*le 11 avril 2018,*



## *Sommaire*

- Infos pratiques
- Conseil des jeunes
- Budget 2018
- PEP'S présentation
- Agenda

### Brûlage de déchets végétaux ménagers.

Le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels, des déchets végétaux ménagers, est interdit.

Les déchets végétaux ménagers incluent les déchets verts dits de jardin : herbes, résidus de tontes, feuilles, aiguilles de résineux, branchettes ou petits résidus de tailles, de débroussaillages ou d'élagages et autres résidus végétaux biodégradables sur place ou évacuables dans le cadre de la collecte des ordures ménagères.

Les déchets végétaux ménagers produits par les ménages, doivent être valorisés par le compostage, le mulchage, le broyage ou, à défaut, par la collecte dans le cadre de l'enlèvement des ordures ménagères pour les petites quantités ou par l'apport en déchetterie pour les quantités plus importantes.

Arrêté préfectoral n°12/01328 du 5 janvier 2012



### Chantier d'exploitation forestière

Mis en place depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2013, un dispositif simplifié permet de concilier l'activité économique des entreprises de travaux forestiers avec les préoccupations des communes.

> Tout chantier doit être déclaré auprès de la mairie avant la coupe.

> L'exploitant envoie à la mairie le formulaire de déclaration reprenant les principales caractéristiques de la coupe : localisation, volume, type de coupe, etc.

> Le référent forestier traite alors la demande d'état des lieux préalable lors de la réception de déclaration.

> Les maires s'engagent à n'utiliser les barrières de dégel qu'en cas de dernier recours.

**>> Afin de veiller à la préservation de la voirie rurale sur le territoire communal d'Ambert, et en fonction de la configuration des abords des parcelles exploitées (si déclivité, zone humide, piste forestière empruntée, lieu de dépôt éloigné...), le service des Gardes municipaux procède à des états des lieux sur site, avant et après exploitation.**

**En cas de dégradations constatées sur la voirie, nous demandons sa remise en état <<**

**Police Rurale, Mairie annexe. 04 73 82 07 60**

### Élection du Conseil des jeunes d'Ambert

À la rencontre des collégiens, avant de passer le témoin

Instauré en 2015, le Conseil des jeunes d'Ambert va être renouvelé après un premier mandat de 3 ans. De nouvelles élections auront lieu les mardi 5 et jeudi 7 juin prochains afin de désigner 21 collégiens, élus par leurs camarades, qui auront pour mission de représenter la jeunesse d'Ambert.

Après s'être investis dans leur rôle durant 3 ans, les jeunes conseillers se sont mobilisés pour une dernière mission :



Faire connaître le Conseil des jeunes, instauré en 2015, aux élèves de 5<sup>e</sup> et de 4<sup>e</sup>, avec l'ambition de voir de nouveaux candidats s'engager et prendre la relève.

Mardi 27 et jeudi 29 mars, ils se sont rendus dans les classes des deux collèges ambertois pour présenter leur rôle et revenir sur les actions réalisées au cours de leur mandat de 3 ans.

Comme les conseillers municipaux, les collégiens intéressés sont invités à constituer des listes (15 élèves par liste au collège Jules-Romains et 6 élèves par liste au collège Saint-Joseph) puis à faire campagne auprès de leurs camarades jusqu'au jour du vote.

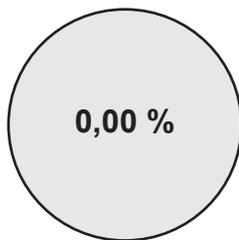
Munis d'une carte d'électeur, tous les collégiens qui le souhaitent glisseront leur bulletin dans l'urne et voteront ainsi pour une liste de candidats : le mardi 5 juin au collège Jules-Romains (journée) et le jeudi 7 juin au collège Saint-Joseph (14h-16h).



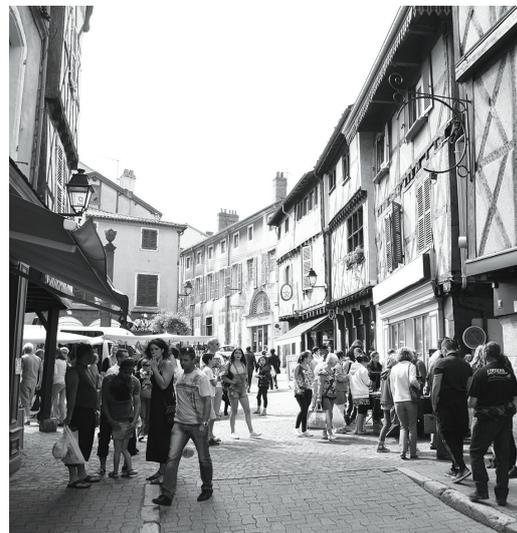
Budget de fonctionnement



Budget d'investissement



Évolution des taux d'imposition



**Dépenses d'investissement en 2018, reprise des restes à réaliser**

- Voiries urbaines 136 000 €
- Quartier Saint-Jean République 233 500 €
- Achat d'une balayeuse 109 000 €
- Autres 88 600€

**Dépenses d'investissement en 2018, opérations nouvelles, significatives**

- Voiries rurales et urbaines 122 000 €
- Quartier Saint-Jean République 864 000 €
- Signalétique 40 000 €
- Eclairage public TEPCV 159 600€
- Eglise Saint-Jean 236 000 €
- Étude Cité / Maison des jeunes 150 000 €
- Musée du Père Kim 60 000 €
- Équipements Services techniques 39 000 €

**Permanence**

Mme Agnès PERIGNON  
Maire-adjoint, en charge de  
l'Urbanisme,  
des Espaces agricoles  
et forestiers et des  
Villages tient une  
permanence tous les lundis de  
14h à 16h,  
à la Mairie annexe,  
boulevard Henri IV à Ambert

**2018 > 2040 : INVENTONS ENSEMBLE AMBERT LIVRADOIS FOREZ**

Communauté de communes, de nouveaux enjeux pour demain

Confrontée à un double défi : la croissance démographique et la lutte contre le vieillissement, la Communauté de communes Ambert Livradois Forez a débuté un travail de réflexion sur l'avenir de son territoire et notamment sur les questions d'accueil de nouveaux habitants. En effet, pour maintenir le niveau de services actuel, Ambert Livradois Forez souhaite accueillir environ 2 200 personnes.

L'ambition est donc de construire un projet de territoire 2018-2040 avec la participation des forces vives de la société civile qui souhaitent s'y investir. La volonté est d'impulser une onde positive durable en s'appuyant sur toutes les initiatives locales et sur toutes les personnes qui apportent une énergie positive à ce territoire.



Début de l'aventure derrière la caméra avec des étudiants de l'Université Clermont Auvergne qui sont partis à la rencontre d'hommes et de femmes identifiés comme « Personnes à Energie Positive Solidaire » PEP'S. S'en suivra une série d'ateliers d'avenir où chacun est invité à faire part de ses idées autour de différentes thématiques comme le tourisme, le numérique, l'attractivité économique, la santé, le social ou l'agriculture.

**Retrouver toutes les informations concernant la démarche sur [www.peps-alf2040.fr](http://www.peps-alf2040.fr)**

[www.peps-alf2040.fr](http://www.peps-alf2040.fr)

**AMBERT**  
côté jardin  
10<sup>ème</sup> anniversaire

Samedi 21  
Dimanche 22  
Avril

Place Charles de Gaulle  
de 10h à 19h • Entrée gratuite

Marché aux plantes et accessoires de jardin  
Manège, Totocox, Kartabelle, Expositions, Ateliers  
Animations avec La Compagnie Octave, Musique avec le trio Oum Tcha  
Spectacle avec La Compagnie Lilou

Renseignements et inscriptions aux ateliers  
Bureau d'information touristique d'Ambert  
Tél. 04 73 82 61 90

MERCREDI 18 AVRIL  
**FORUM jobs d'été**  
Hall de la médiathèque • Forum jeunes  
14H - 17H

Venez découvrir  
les offres proposées  
par les acteurs de l'emploi  
du Livradois-Forez !

4 ET 12 AVRIL  
ATELIERS SUR INSCRIPTIONS  
• atelier de la carte de territoire  
• atelier de la carte  
• atelier de la carte  
• atelier de la carte  
AU FORUM JEUNES

Renseignements au Forum jeunes : 06.64.56.41.74

9<sup>e</sup> Salon des vins  
& produits du terroir

21 & 22 avril 2018  
Salle de la scierie  
à AMBERT

Ambert  
18-19-20 MAI 2018

40 ans de l'école municipale de musique  
30 ans du Comité de jumelage

JOYEUX ANNIVERSAIRE!

Concerts • Karaoke • Intervilles

## # info #

A l'occasion de la Fête de la musique le 21 juin prochain, la commune d'Ambert offre à tous les groupes amateurs et professionnels la possibilité de jouer en centre ville sur le principe de la « scène ouverte ». Faites-nous part de vos initiatives avant le 30 avril 2018. Afin de promouvoir les manifestations, nous invitons également les commerçants qui organiseront des concerts à se faire connaître.

## — Espace d'expression libre

### Une salle de spectacle à Ambert ? Où ? Avec qui ?

En 2014-2016 l'ex communauté de communes du Pays d'Ambert avait projeté la rénovation de la SCIERIE. Insuffisamment préparé, le projet n'a pas été repris par la Communauté ALF. Coûts déjà payés dans l'opération stoppée : 300 000 €.

A ce jour, en comité très restreint, la municipalité d'Ambert décide de faire de la MAISON DES JEUNES, la salle de spectacle du « territoire » et inscrit au budget 2018 : 150 000 € pour études et même somme en 2019.

Avant d'engager toute nouvelle dépense, nous demandons :

- que le projet SCIERIE soit revu avec l'ENSEMBLE des élus et les forces vives du territoire de la Communauté ALF.
- que ces mêmes interlocuteurs soient associés au choix du lieu et à l'étude d'un autre projet en cas d'inaptitude de la SCIERIE.

Simone Monnerie, Laurent Courthaliac, Corinne Pegheon, Colette Poinson Élus de la liste « Ambert, Evidemment ! »

Blog : [www.ambert-initiatives.fr](http://www.ambert-initiatives.fr)

### Partie 1 Nadine Bost, conseillère municipale et communautaire [nadine.bost@orange.fr](mailto:nadine.bost@orange.fr)

Ambertoises, Ambertois,

2017-18 : Alerte pour les services aux publics- danger pour l'avenir .

- Le guichet SNCF d'Ambert vient d'être fermé et remplacé par un accueil physique.
- Vous souhaitez obtenir un extrait de plan cadastral ou régler un contentieux sur la taxe foncière, désormais adressez-vous au service des impôts d'Issoire .Ce n'est pas si loin en voiture s'il ne neige pas en prenant une demi-journée de congés.
- Aggravation du désert médical : il est déjà compliqué de trouver un médecin référent. Les bourgs alentours subissent une pénurie de praticiens (Saint-Germain, Viverols, Arlanc...) et oui à la future maison de santé pluridisciplinaire si elle répond solidairement aux besoins des plus éloignés.
- Parlons de l'Hôpital au régime sec : des soignants trop sollicités, un manque d'effectif médical et de cadres qui pourraient rejaillir sur les soins : des signes peu rassurants pour les patients.

### Partie 2

Quelle étrange sensation que de voir disparaître devant soi ce qui faisait la force et la beauté d'un territoire comme le nôtre et qui faisait que la France était une et indivisible. Oui, heureux temps où un citoyen d'Ambert était traité de la même façon qu'un habitant de Bordeaux, certes avec la différence acceptée entre un grand pôle urbain et une petite ville de campagne. Mais l'éducation, la santé, la justice, les transports et l'énergie étaient proposés à tous sans discernement que nous fûmes riches ou moins riches, citadins ou ruraux.

Oui nous avons petit à petit vu qu'un habitant du Livradois-Forez n'était plus l'égal d'un habitant de Clermont-Fd, qu'une sous citoyenneté s'installait de fait, insidieusement, que vivre dans la France rurale était finalement de moins en moins possible.

Véronique FAUCHER – Conseillère municipale – Liste AMBERT Avec Vous

